EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **19 décembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix neuf décembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Christophe BERTUCAT, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Abdelmajid MELLOUKI, Jean-Pierre LAVIGNE à Louis COUSTÈS, Christian PORTEFAIX à Olivier BIANCHI**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Antoine RECHAGNEUX et Madame Isabelle PADOVANI quittent la séance avant le vote de la question n° 5 sans donner de pouvoir.
Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA quitte la séance avant le vote de la question n° 7 et donne pouvoir à Madame Christine DULAC-ROUGERIE.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 21 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 28

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DÉCISIONS PRISES EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

En application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil municipal en date du 18/04/2014, reçue en Préfecture du Puy de Dôme le 24/04/2014, donnant délégation à M. le Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, quel que soit leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget, il vous est présenté ci-joint en annexe la liste des décisions prises par Monsieur le Maire ou son représentant en matière de signature de marchés publics ou d'avenants.

La passation des marchés présentés a été exécutée en procédure formalisée ou en procédure adaptée en fonction des seuils définis dans le Code des Marchés Publics.

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, de bien vouloir prendre acte de ces décisions.

RECENSEMENT DES DÉCISIONS DU MAIRE							
N° marché	**Objet**	**Titulaire Adresse**	**Montant HT attribué**	**Montant mini HT/Q**	**Montant maxi HTQ**	**Date décision**	**Nature (F-S -T)**
TRAVAUX							
14-306PA	Travaux de ravalement de trois façades bois	MEYNADIER Thierry 48000 MENDE	15 400,00			09/10/2014	T
14-314PA	Réfection de l'étanchéité des toitures - Polydôme	Société PARLAK 63000 CLERMONT-FERRAND	40 539,33			15/10/2014	T
14-336MS	Travaux d'eau et d'assainissement rue E. Chabrier - Accord-cadre n° 14-044AC : travaux de renouvellement et d'extension des réseaux d'eau et d'assainissement	Groupement ROBINET/CELIUM/SCAM 76 rue de la Parlette 63000 CLERMONT-FERRAND	144 957,00			03/11/2014	T
SERVICES							
14-302PA	Mission d'étude et assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'un projet d'équipement de 2 dispositifs scéniques acoustiques	Groupement Roland Roussel (mandataire)/ECHOLOGOS AUVERGNE	45 550,00 € HT			07/10/2014	S
14-312MS	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrôle et le visa du dossier de consultation des entreprises pour la création du dépôt des Vergnes - issu de l'accord-cadre n° 13-457AC : prestations d'ingénierie dans le domaine du bâtiment	INGEROP Conseil et Ingénierie 63118 CEBAZAT	30 697,00			15/10/2014	T
14-313N	Etude de circulation boulevard Quinet/boulevard Kennedy	SORMEA 133 Rue Chateaubriand 63100 CLERMONT FERRAND	38 524,00			21/10/2014	S
FOURNITURES							

N° marché	Objet	Titulaire Adresse	Montant HT attribué	Montant mini HT/Q	Montant maxi HTQ	Date décision	Nature (F-S -T)
AVENANTS							
13-322	Maison de la Culture - lot 4	POL AGRET 63100 CLERMONT-FERRAND	4 810€ HT augmentation de 6,06%			23/10/2014	T
13-325	Maison de la Culture - lot 8	GROUPE BERNARD AUVERGNE SOLEMUR 63200 MOZAC	4 964,70 € HT + 21,53%			23/10/2014	T
13-110	PEI GARE LOT 3	L'ENTREPRISE ELECTRIQUE 63009 CLERMONT-FERRAND	282 781,95 € HT Prolongation			20/10/2014	T
13-109	PEI GARE LOT 2	L'ENTREPRISE ELECTRIQUE 63009 CLERMONT-FERRAND	336 847,30€ HT Prolongation			20/10/2014	T
13-111	PEI GARE - Lot 5	SANCHEZ 63450 TALLENDE	442 331,10 € HT Prolongation			20/10/2014	T
13-112	PEI GARE - Lot 6	ACML 49400 SAUMUR	1 319 467,96 € HT Prolongation			20/10/2014	T
13-108	PEI GARE - Lot 1	EUROVIA DALA	2 815 546,94 € HT Prolongation			20/10/2014	T
12-039PA	Travaux de mise en sécurité, d'accessibilité et travaux divers Maison de la Culture	Groupement solidaire Bourbonnais Jacob / Sauret / Enophi - Mandataire : Cabinet Jacob–Bourbonnais 63000 Clermont-Ferrand	65 225,69 € HT (comprenant les 2 avenants) soit une augmentation de 5,8 % (par rapport au montant avec l'avenant 1)			15/10/2014	T

INFORMATION CHOIX CANDIDATS MAITRISE D'ŒUVRE					
	Choix de 3 candidats admis à négocier dans le cadre de la restauration intérieure Eglise Notre Dame de la Prospérité	**Agence CAILLAULT** (groupement avec L. Taillandier, ITC, Louis Choulet Ingénierie, et AR Imago) **Selarl d'Architecture Feasson-Gagnal-Goulois** (groupement avec Decare, Iltec, Atelier Lumière, Heritage Laboratoire) **Richard DUPLAT** (groupement avec Ecovi, Brizot-Masse, Pantec et SC Elisabeth GRALL)	Le jury a validé la liste des 3 candidats admis à négocier.	02/10/2014	

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 29 décembre 2014

Pour Le Maire et par délégation
La Première Adjointe,

Françoise NOUHEN